

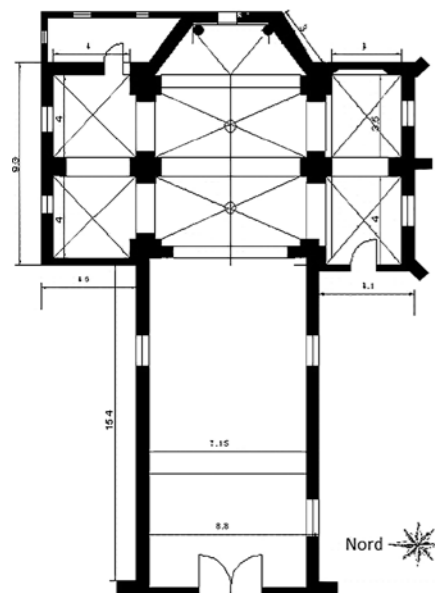
COURS-LES-BARRES

Canton La Guerche-sur-l'Aubois, arrondissement Saint-Amand-Montrond, 1 075 habitants

ÉGLISE SAINT-PANTALÉON. Située à la limite est du département du Cher, en bord de Loire, la commune de Cours-les-Barres est reliée à la Bourgogne voisine par le pont de Fourchambault-Givry. Cette ancienne paroisse portait le nom de Cours-sur-Loire jusqu'au XIV^e siècle, et encore Cours-les-Barres-sur-Loire en 1804. Elle dépendit de l'évêché de Nevers du IX^e siècle jusqu'au concordat (1801). Son histoire est liée aux seigneurs de Givry et des Barres qui ont le titre de barons. La construction de l'église de Cours-les-Barres, sous le vocable de Saint-Pantaléon, remonte au XIV^e siècle (structure de la nef, fenêtre du pignon occidental et baie de la façade sud de la nef), au moment où la famille des Barres s'établit durablement dans la région. Le patronage de saint Pantaléon, médecin martyr du IV^e siècle, correspond au culte des saints thaumaturges invoqués lors des épidémies de peste du XIV^e siècle. Au XV^e siècle, après la guerre de Cent Ans qui a fait des ravages dans cette région entre Berry et Bourgogne, l'église est remaniée (voûte d'ogives des deux premières travées du chœur, porte occidentale).



1. Façade ouest



2. Plan, éch. 1/100^e

Au XVII^e siècle, le curé Pierre Durand introduit dans sa paroisse le vocable de Saint-Amable.

C'est sous son ministère, en effet, que la chapelle latérale nord, dédiée à ce saint, a été (fut ?) ajoutée en 1686. Longue de deux travées, elle communique avec le chœur par deux arcades en plein cintre. Elle est voûtée d'ogives. La plaque commémorative mise en place par les fidèles après la mort

du curé Pierre Durand (1702) est toujours conservée. La chapelle est construite dans un style gothique tardif encore en usage à cette époque. Elle deviendra chapelle seigneuriale de la famille Marion de Givry en 1754, à l'issue de la visite pastorale de l'évêque de Nevers, Jean-Antoine Tinseau, qui demande, en échange de cette fondation, la participation financière de la famille de Givry à la pose d'un lambris de couverture sur la nef.

Dans les années 1860, le comte Hyppolyte François Jaubert, député du Cher, héritier de la terre de Givry, riche propriétaire foncier et de hauts fourneaux, finance la restauration et l'agrandissement de l'église. Le chevet est reconstruit à trois pans et on élève une sacristie dans le prolongement de la chapelle latérale nord, vers l'est. L'ensemble du chœur est orné d'un décor peint signé et daté « Tamiotti 1867 ». Édifiée en 1868, la chapelle sud fait pendant à la chapelle nord des Givry. Longue de deux travées et voûtée d'ogives, elle se termine à l'est par un chevet à trois pans très peu profond. Une plaque commémorative porte la dédicace du comte Jaubert, de sa sœur Claire et de son beau-frère Paul Benoît d'Azy. Les armoiries des Jaubert sont sculptées sur un culot recevant la nervure de la voûte.

L'église Saint-Pantaléon est composée d'une nef à un vaisseau terminé par un chœur à chevet à pans coupés. Deux chapelles latérales forment transept. Le pignon occidental est surmonté d'un clocher en charpente dont la base carrée est surmontée par une flèche polygonale. Le chœur est voûté d'ogives, de même que les chapelles latérales. La nef est couverte d'un lambris de couverture. L'ensemble de l'édifice est couvert en tuile, excepté le clocher en ardoise.

Le mobilier est essentiellement composé d'objets et de statuaire du XIX^e siècle, dont un tableau représentant saint Amable de Riom en prière.

Un programme complet de restauration de l'église a été voté par la commune de Cours-les-Barres en 2009. Après plusieurs

années de travaux qui concernaient la toiture, les enduits intérieurs et extérieurs et le décor, l'église Saint-Pantaléon fut de nouveau ouverte au culte lors d'une bénédiction célébrée en octobre 2016. Outre la participation de la Fondation du patrimoine pour la restauration des enduits et le décor peint intérieur du XIX^e siècle, la Sauvegarde de l'Art français a apporté 10 000 € en 2014 pour la restauration des façades au mortier de chaux et la restauration de la couverture de la sacristie.

Nathalie de Bühren

Arch. dép. Cher, 125 G 2 ; 106 O 1-4.

A. Buhot de Kersers, *Statistique monumentale du département du Cher*, t. IV, Bourges, 1889 (réimpr. Marseille, 1977).

L. Réau, *Iconographie de l'art chrétien*, « Iconographie des saints », t. III-2, Paris, 1958.

GARIGNY

Canton Avord, arrondissement Bourges, 260 habitants

ISMH 2015

MH 1913 (portail)



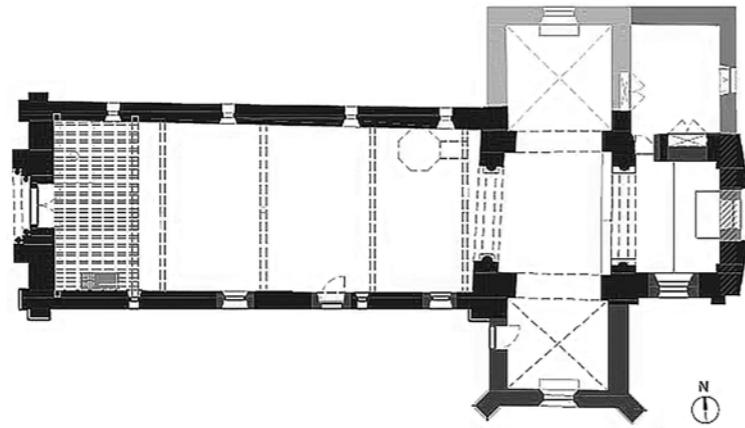
1. Façade ouest



2. Plan cadastral

La paroisse de Garigny dépendait du chapitre de Sancergues au XII^e siècle. L'ÉGLISE NOTRE-DAME date de cette époque. Le portail occidental, classé en 1913, est un bel exemple de construction romane. Quelques chapiteaux de facture modeste, sculptés de personnages et d'animaux, couronnent les colonnes engagées du chœur. Le chevet semi-circulaire, dont on voit encore les traces d'une corniche à modillons sur le mur pignon, a été remplacé par un chevet plat au XVI^e siècle. À la même époque, on construit une chapelle latérale au sud ouvrant par une arcade en arc brisé sur le chœur. Les travaux d'aménagement intérieurs sont entrepris au XVIII^e siècle (lambris de couverture sur la nef). La chapelle latérale nord, de style néo-gothique, est élevée en 1869 d'après les plans de l'architecte de l'arrondissement de Sancerre, Charles Guillard (1821-1910), qui crée ainsi une symétrie dans le plan. Il réalise également certaines reprises de maçonnerie, en particulier à l'endroit de la sacristie.

L'église est de plan rectangulaire à chevet plat, le clocher étant implanté en haut de la nef, à proximité du chœur. Celui-ci est voûté en berceau brisé. La nef est couverte d'un lambris de couverture à entrants apparents. Les chapelles latérales, formant transept, sont voûtées d'ogives. Le toit est



3. Plan



4. Vue nord-ouest



5. Chevet



6. Voitures du portail



7. Vue intérieure vers le chœur



8. Vue intérieure vers l'entrée



9. Un des chapiteaux de la croisée du transept

couvert en tuile. Le clocher est composé d'un beffroi carré en charpente supportant une flèche très fine. Il est couvert en ardoise.

Quelques objets mobiliers sont dignes d'intérêt : une statuette de saint Jean-Baptiste en marbre du XV^e siècle (IMH 2017), un Christ en croix du XVII^e siècle, un tableau du XVIII^e siècle représentant l'Assomption de la Vierge (IMH 1979). Les deux cloches (XVI^e et XVIII^e siècles) conservées dans le beffroi, ont été inscrites en 2017. Le reste du mobilier (autel, confessionnal, fonts baptismaux, tribune, statuaire et vitraux du chœur et des chapelles) date de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Créée en 2012, l'association « Le Passé recomposé de Garigny », consacrée à la sauvegarde du patrimoine, a contribué, par ses actions, à financer une partie des restaurations de l'église au côté de la municipalité. Les travaux ont concerné la réfection du clocher (couverture et charpente) et des cloches, de l'électricité et des peintures intérieures. Les travaux ont été réceptionnés en 2018. La Sauvegarde de l'Art français a apporté 10 000 € pour la restauration de la flèche, du beffroi et des maçonneries, et pour des drainages.

Nathalie de Bühren

Arch. dép. Cher, 132 O 1 ; 9 T 37.

A. Buhot de Kersers, *Statistique monumentale du département du Cher*, t. VI, Bourges, 1892 (réimpr. Marseille, 1977).